

# Hôtel de Bayasse

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les conditions générales de vente et les conditions particulières forment un ensemble qui fait partie intégrante du contrat de vente et dont l'acceptation globale est obligatoire avant la conclusion de toute vente. La demande de réservation entraîne l'adhésion aux présentes conditions de vente et l'acceptation complète et sans réserve de leurs dispositions.

### **1 - Conditions générales de vente (CGV)**

#### **1-1 - Application**

Les présentes CGV s'appliquent aux opérations de ventes conclues par l'hôtel « Hôtel de Bayasse ».

#### **1-2 - Capacité**

Tout client de l'hôtel « Hôtel de Bayasse » reconnaît avoir la capacité de contracter, c'est-à-dire avoir la majorité légale et ne pas être sous curatelle ou sous tutelle.

#### **1-3 - Prix**

Les prix sont indiqués en Euros. La TVA est toujours comprise. Les prix indiqués ne comprennent que les prestations strictement mentionnées dans la réservation. Au prix mentionné dans la réservation seront ajoutées, lors de la facturation, les prestations complémentaires fournies par l'hôtelier lors du séjour et la taxe de séjour.

Les prix applicables sont ceux en vigueur au jour de la réservation. L'hôtelier est libre de faire varier ses prix à tout moment. Aussi, le prix affiché lors d'une visite sur le site de l'hôtel, [www.hotel-lerelaisdelaforge.com](http://www.hotel-lerelaisdelaforge.com), ou tout autre site de réservation n'est valable que pour les commandes prises pendant la durée de son affichage. Seul le prix indiqué dans la confirmation de réservation est contractuel.

# *Hôtel de Bayasse*

## **1-4 - Modalités de paiement**

Le règlement de l'ensemble des prestations se fait, lors du séjour, directement auprès de l'hôtel. Un acompte ou des arrhes pourront être demandés lors de la réservation.

### **1-4-1 Moyens de paiement**

Nous acceptons les cartes bancaires Mastercard, Visa ainsi que les espèces et les chèques bancaires en euros. Pour le restaurant, nous acceptons les tickets restaurant en cours de validité et dont la date de validité est supérieure à 45 jours à la date de présentation par le client et dans la limite de 2 tickets par couverts.

Pour l'hôtel, nous acceptons les chèques vacances en cours de validité et dont la date de validité est supérieure à 45 jours à la date de présentation par le client.

### **1-5 - Force majeure**

La force majeure s'entend de tout événement extérieur aux parties présentant un caractère à la fois imprévisible et insurmontable qui empêche soit le client, soit l'hôtelier d'assurer tout ou partie des obligations prévues au contrat.

Il en est notamment ainsi en cas d'insurrection, émeute, prohibitions édictées par les autorités gouvernementales ou publiques.

Il est expressément convenu que la force majeure suspend, pour les parties, l'exécution de leurs obligations réciproques et que chaque partie supporte la charge des frais qui en découlent.

Les clients supporteront notamment seuls les frais supplémentaires qui pourraient être engagés pour permettre la poursuite du voyage, à la suite de la survenance d'un cas de force majeure.

### **1-6 - Réclamations**

Toute réclamation doit être formulée auprès de l'hôtelier et ce, dans un délai de 30 jours à compter de la date de séjour.

# Hôtel de Bayasse

## **1-7 - Responsabilité**

La responsabilité de l'hôtel est illimitée en cas de vol de biens ou d'objets lorsqu'ils ont été confiés à sa garde uniquement. L'hôtel décline toute responsabilité lorsque le client omet de fermer sa chambre.

## **1-8 - Informatique et Libertés**

En application de la loi L.78-17 du 6 janvier 1978, le client est informé que les informations à caractère nominatif communiquées à l'hôtel « hôtel de Bayasse » font l'objet d'un traitement informatisé, sauf opposition expresse de sa part.

Ce traitement informatisé a fait l'objet d'une déclaration à la CNIL. Le client dispose à tout moment d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression auprès de l'hôtel.

Les informations qui vous sont demandées lors de la réservation sont indispensables pour le bon traitement de votre demande. Ces informations ont pour seuls destinataires l'hôtelier concerné par la demande de réservation.

Conformément à la législation en vigueur, les contrats électroniques font l'objet d'un archivage électronique d'une durée de 10 ans pour tout contrat d'un montant supérieur à 120€.

Le client dispose d'un droit d'accès à ces données auprès de l'hôtel « hôtel de Bayasse ».

## **1-9 - Droit applicable**

Tout différend, toute réclamation ou tout litige relatif aux modalités de réservation d'un séjour ou d'une chambre d'hôtel sont soumis au droit français.

## **2 - Conditions particulières**

Les conditions particulières suivantes sont appliquées à toute réservation par le site de l'hôtel « Hôtel de Bayasse ».

# Notel de Bayasse

## **2-1 - Conditions de réservation**

Toute réservation pour être ferme et définitive devra être garantie par un numéro de carte de crédit accompagné de sa date d'expiration et des trois chiffres du cryptogramme au dos de votre carte. Si la réservation est garantie par un chèque, celui-ci devra être compensable auprès d'un établissement bancaire situé en France.

L'intégralité du paiement du séjour s'effectue directement auprès de l'hôtelier.

Notre établissement peut demander le versement d'arrhes afin de garantir la réservation, à la hauteur de 50% du séjour .

Cet acompte est versé lors de la réservation sur le site.

Dans ce cas la réservation ne devient définitive qu'à réception des arrhes.

Le paiement du solde du séjour s'effectuera sur place auprès de l'hôtelier.

L'enregistrement se fait à partir de 16h00, merci de prévenir l'hôtelier en cas d'arrivée tardive (après 19h30).

Les chambres seront à libérer avant 10h00 le jour du départ.

### **2-1-1 Réservation de groupes**

Chaque réservation de 4 chambres ou plus sera considérée comme réservation de groupe. Lors de la confirmation nous vous demanderons des arrhes d'une valeur égale à 50 % du séjour. Les arrhes ne seront pas remboursables.

Lors d'une réservation de groupe pour le restaurant, les mêmes conditions sont applicables.

### **2-1-2 Taxes Locales**

Nos tarifs n'incluent pas la taxe de séjour locale. Celle-ci est de 1.50 € par personne de plus de 18 ans et par nuit à ce jour. Elle est modifiable sans préavis de notre part.

# Notel de Bayasse

## **2-2 - Modification d'une réservation**

Toute demande de modification d'une réservation doit être formulée auprès de l'hôtel par téléphone au 04.92.32.20.79 tous les jours de la semaine dans les horaires d'ouverture de l'hôtel ou par mail à [refugehoteldebayasse@gmail.com](mailto:refugehoteldebayasse@gmail.com)

La modification de réservation n'est ferme et définitive qu'après réception de la confirmation par l'hôtelier. Les demandes de modifications peuvent entraîner, le cas échéant, l'application de suppléments ou des conditions d'annulation.

## **2-3 - Conditions d'annulation**

Pour annuler une réservation, le client est invité à contacter directement l'hôtel soit par téléphone au 04.92.35.16.98, tous les jours de la semaine dans les horaires d'ouverture de l'hôtel soit par mail à [refugehoteldebayasse@gmail.com](mailto:refugehoteldebayasse@gmail.com)

L'annulation de réservation est effective à réception d'un e-mail de l'hôtel confirmant celle-ci.

L'annulation de réservation entraînera le prélèvement de l'acompte versé lors de la réservation sur le site de l'établissement ou sur le site de « booking ».

En cas d'annulation ou de modification dans les 30 jours avant le séjours, l'hôtelier prélève le montant de la nuit pour les séjours d'une nuit, et la moitié du montant du séjours pour les séjours de plus d'une nuit.

En cas de non-présentation, l'établissement prélève le montant total de la réservation.

## **2-4 - Rétractation**

S'agissant de prestations de services d'hébergement proposées par l'hôtel « hôtel de Bayasse », en application des dispositions de l'article L.121-21-8 12° du code de la consommation, aucun droit de rétractation ne pourra être exercé par le client.

# Notel de Bayasse

## **2-5 - Responsabilité**

Les présentes conditions de vente sont soumises à la loi française.

## **2-6-Arrivée et Départ**

Les chambres sont disponibles à partir de 16h00. Les chambres doivent être libérées au plus tard à 10h00 le jour de votre départ.

Si cela n'est pas le cas nous nous réservons le droit de vous facturer une nuit supplémentaire. Si vous arrivez après 19h30, nous vous remercions de nous informer de votre heure

## **2-7-Séjour écourté**

Au cours de la période d'annulation (30 jours avant le séjour) ou après votre arrivée, si vous devez écourter votre séjour, vous serez facturé 50 % du séjour qui reste à accomplir. Pour toute réservation faite en forfait (petit déjeuner,  $\frac{1}{2}$  pension ou autres forfaits), les prestations qui ne seront pas consommées ne feront l'objet d'aucun remboursement.

## **2-8-Tabac**

Au Relais de la Forge, il est strictement interdit de fumer dans nos chambres ou dans les zones publiques. Des frais de désodorisation correspondant à une nuit supplémentaire seront appliqués si des clients fument dans leurs chambres.

## **2-9-Parking et Véhicules**

L'hôtel ne dispose pas de son propre parking. Des stationnements sont disponibles face à l'établissement mais ceux-ci restent sur le domaine public. Nous n'acceptons aucune responsabilité pour les vols ou les dommages sur les véhicules garés.

## **2-10-Petits Animaux de compagnie et chiens**

A l'hôtel de Bayasse, les animaux ne sont pas admis, du à la promiscuité avec le parc National de Mercantour

# *Hôtel de Bayasse*

## **2-11-Assistance et conseil**

Lors de votre réservation, notre équipe de réception fera au mieux pour vous conseiller sur les activités locales, les événements et divertissements.

## **2-12-Dégradations et Objets emportés**

Nous nous verrons obligés de facturer toute dégradation faite par le client dans sa chambre ou vol d'un objet appartenant à l'hôtel constaté avant le check out ou après le départ.

## **2-13-Objets oubliés**

Pour tout objet oublié après votre départ, les frais d'expédition seront à votre charge.